

GAZETTE DE ZUYDCOOTE

Septembre

ZUYDCOOTE,
ENTRE
NATURE,
PROJETS ET
ÉNERGIE
LOCALE



Ville de Zuydcoote



PROGRAMME

SEPT
01

Rentrée scolaire

- ÉCOLE

SEPT
05

Concours de pêche

LA BOURRICHE ZUYDCOOTTOISE

- BERGES DU CANAL

SEPT
06

*Plantes médicinales dune Dewulf**

CPIE

10h00 - 12h00

- PARKING FERME NORD

SEPT
10

*Les toilettes sèches et le compostage**

CPIE

13h30 - 17h00

- BASE NAUTIQUE

SEPT
12

*Rentrée des Assos**

CPIE

- SALLE ROBERT MERLE

Concours de pêche

LA BOURRICHE ZUYDCOOTTOISE

- BERGES DU CANAL

SEPT
17

*Composter en bas de chez soi**

CPIE

9h00 - 17h00

- BASE NAUTIQUE

SEPT
19/20

*Journées européennes du patrimoine**

HÔPITAL MARITIME DE ZUYDCOOTE

SEPT
20

Rallye équestre

ACMF

- PLAGE

Loto

CLUB DES TOUJOURS JEUNES

- SALLE ROBERT MERLE

OCT
03

Manchen contre vent et marées

LE CCAS DE ZUYDCOOTE

10h00

- PARKING R. MERLE

OCT
10/11

*Festival Banagu'ajoux**

LES ZÉBRILLONS DU JEU

- SALLE ROBERT MERLE

*Événement gratuit

LE MOT DE

**Zuydcootoise, Zuydcootois,**

Parce qu'une commune se construit avec celles et ceux qui la font vivre, nous avons pris, lors de la dernière campagne municipale, l'engagement de vous consulter avant de mettre en place certaines dispositions.

Communication, éclairage public, circulation dans le lotissement « Le Village » : par cette méthode, nous souhaitons vous informer, écouter vos attentes et recueillir vos avis pour améliorer la qualité des décisions prises.

Cet engagement s'accompagne d'une volonté forte : préserver notre environnement. De nouveaux éclairages LED, plus économes, durables et respectueux de la planète, viennent ainsi d'être installés par nos services. Cette exigence guide également notre réflexion sur l'avenir de notre commune, tout particulièrement sur le prochain équipement communal, pour conjuguer qualité de vie, sobriété et responsabilité.

Bien amicalement

Paul CHRISTOPHE

Le mot de Béatrice LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et aux élections

Être à l'écoute, accompagner et orienter : c'est le sens que je souhaite donner à mon engagement auprès des habitants. Chacun peut, à un moment de sa vie, avoir besoin d'un conseil ou d'un accompagnement.

Je suis accompagnée de deux conseillers délégués. Mary Lecointre assure une permanence le mercredi, sur rendez-vous, pour accompagner les habitants, notamment dans les démarches liées au maintien à domicile, aux dossiers APA et aux montages administratifs des demandes. Benjamin Duvin participe également activement aux actions et à l'accompagnement des habitants.

J'assure pour ma part une permanence logement et aide sociale chaque mardi, sur rendez-vous, afin d'écouter, conseiller et orienter chacun selon ses besoins.

Je remercie sincèrement les bénévoles et les membres du conseil d'administration du CCAS pour leur disponibilité, leur implication et le temps consacré au service des habitants. Leur engagement est essentiel à cette solidarité de proximité.



Béatrice LEMPEREUR



ALBUM PHOTO



La commune a souhaité mettre à la disposition de tous les habitants un album photo virtuel partagé, afin de conserver et de faire découvrir les nombreux souvenirs de cet été à Zuydcoote.

Vous pourrez y retrouver les photos prises lors des différents événements et moments forts qui ont rythmé la saison.

Flashez le QR Code et plongez dans les souvenirs de cet été à Zuydcoote !

ZOOM

LE CCAS, AU SERVICE DES HABITANTS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Zuydcoote est un service de proximité, à l'écoute des habitants et particulièrement attentif aux seniors, aux familles, aux jeunes et aux personnes confrontées à des difficultés.

ACCOMPAGNER ET CRÉER DU LIEN

Tout au long de l'année, le CCAS met en œuvre des actions favorisant la solidarité, l'entraide, le bien-être et le lien social. Pour nos aînés, le Banquet des Anciens, les colis de fin d'année ou encore les appels effectués lors des périodes de fortes chaleurs sont autant de rendez-vous permettant de maintenir le contact et de lutter contre l'isolement.

Le CCAS accompagne également les jeunes de la commune grâce aux bourses étudiantes et développe, avec différents partenaires locaux, des ateliers consacrés à la prévention, à la santé, au bien-être, à l'activité physique et au maintien de l'autonomie.



Ateliers Boostez votre cerveau à Zuydcoote

La commune de Zuydcoote vous propose des ateliers de stimulation cognitive.

Ces ateliers, animés par Emilie, animatrice en stimulation cognitive, permettent au travers de différents jeux de stimuler les fonctions de votre cerveau : mémoires, attention, flexibilité, raisonnement, langage etc.

Accessibles à tous à partir de 60 ans, il y a différents jeux et niveaux afin de s'adapter à toutes les envies.

C'est un moment convivial par groupe d'une dizaine de personnes.

Pas d'obligation de venir à toutes les séances. Les séances sont gratuites et ouvertes à tous.

Calendrier prévisionnel
27 Novembre
4 et 18 décembre
8, 15, 22 et 29 janvier
5, 12, 19 et 26 février
12 mars
à partir de 14h à la salle Robert Merle

06 28 10 56 26
emilielesateliersdusjeu.fr



DES MOMENTS DE PARTAGE

Parce que la solidarité passe aussi par la convivialité, le CCAS propose des sorties et des événements ouverts aux habitants. La sortie à Nausicaä a ainsi rencontré un beau succès. La marche contre le cancer du sein s'inscrit quant à elle dans une démarche de prévention, de sensibilisation et de solidarité.

UNE PRIORITÉ : LA PROXIMITÉ

Avec ses partenaires, notamment le CLIC, le CCAS souhaite poursuivre le développement d'actions adaptées aux besoins des habitants, à tous les âges de la vie.

Être présent, accompagner, créer du lien et favoriser la solidarité : telle est la vocation du CCAS de Zuydcoote.



DE NOUVELLES PROFESSIONNELLES DE SANTÉ S'INSTALLENT À ZUYDCOOTE !



C'est une très bonne nouvelle pour notre commune et pour ses habitants ! Depuis le 24 août, deux nouvelles professionnelles ont rejoint l'offre de soins locale :

Juliette, collaboratrice de Benjamin, kinésithérapeute, vient renforcer son activité et permettre ainsi de répondre encore davantage aux besoins des habitants.

Marion ROBITAILLE, ostéopathe, a installé quant à elle son activité à Zuydcoote.

Deux arrivées qui viennent enrichir les services de santé proposés dans notre commune et qui participent pleinement à son dynamisme et à son attractivité. Parce que bien vivre dans une commune, c'est aussi pouvoir y trouver des professionnels de santé et des services de proximité, nous sommes particulièrement heureux de voir ces nouvelles activités se développer à Zuydcoote.

Nous souhaitons la bienvenue à Juliette et Marion et beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle !



Banquet des Aînés

La Municipalité et les Membres du Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir de vous inviter au banquet des Aînés :

*Le Dimanche 18 octobre 2026 - 12h30
à la Salle Robert Merle*

CONDITIONS D'ATTRIBUTION



Avoir au minimum
60 ans dans
l'année en cours



Être inscrit sur les
listes électorales
de Zuydcoote



En couple :
il faut justifier d'une
adresse commune

Participation :

- Chaque invité bénéficiant d'une invitation au titre de l'âge requis pourra inscrire gratuitement son ou sa conjoint(e),
- Chaque invité vivant seul(e) pourra se faire accompagner au banquet par une personne de son choix, moyennant le règlement du prix du repas, soit 54 euros, à payer par chèque à l'ordre du trésor public et à remettre en mairie avant le vendredi 09 octobre.

Malheureusement, ces dernières années, plusieurs personnes ne se sont pas présentées le jour du repas sans prévenir au préalable. Par conséquent, depuis 2024, nous devons facturer le montant du repas aux personnes absentes sans avoir prévenu avant le vendredi 09 octobre.

COUPON REPONSE À REMETTRE EN MAIRIE AVANT LE 25 SEPTEMBRE 2026

Nom et prénom de la personne 1 : _____

Nom et prénom de la personne 2 : _____

Adresse: _____

N° de téléphone : _____

☐ Assistera / assisteront au banquet.

Nombre de personnes : _____

☐ N'assistera pas / n'assisteront pas au banquet.

☐ Sera accompagné(e) d'un accompagnateur payant
qui se nomme : _____

La remise du coupon implique acceptation des conditions.
Tout coupon rendu après cette date ne pourra malheureusement pas être accepté.

Colis des Aînés

La Municipalité et les Membres du Centre Communal d'Action Sociale invitent les personnes éligibles à retirer leur colis des Aînés :

Le 16 décembre - 14h30
à la Salle Robert Merle

CONDITIONS D'ATTRIBUTION



Avoir au minimum
65 ans dans
l'année en cours



Être inscrit sur les
listes électorales
de Zuydcoote



En couple :
il faut justifier d'une
adresse commune

Participation :

- Un colis est attribué à chaque personne éligible.
- Pour les couples, un colis commun plus conséquent est prévu.
- Si vous ne souhaitez pas bénéficier de votre colis, vous avez la possibilité de faire don de celui-ci à une personne dans le besoin. Dans ce cas, il vous suffit de cocher la case correspondante sur le formulaire. Le colis sera ensuite remis par la Municipalité à une personne dans le besoin.

NOUVEAUTÉ 2026 : Après avoir remis votre coupon en Mairie et une fois celui-ci validé, un bon de retrait vous sera remis. Ce bon sera obligatoire pour retirer votre colis. En cas de perte, aucun colis ne pourra être délivré.

COUPON REPONSE À REMETTRE EN MAIRIE AVANT LE 25 SEPTEMBRE 2026

Nom et prénom de la personne 1 : _____

Nom et prénom de la personne 2 : _____

Adresse: _____

N° de téléphone : _____

- ☐ Je souhaite bénéficier du Colis des Aînés
- ☐ Je ne souhaite pas bénéficier du Colis des Aînés
- ☐ Je ne souhaite pas bénéficier du Colis des Aînés et souhaite en faire don.

Partie réservée à la mairie



1 colis
simple

1 colis
couple

La remise du coupon implique acceptation des conditions.
Tout coupon rendu après cette date ne pourra malheureusement pas être accepté.

EXPRESSION LIBRE

Liste "Ensemble pour Zuydcoote"

La saison estivale 2026 a une nouvelle fois confirmé l'attractivité de Zuydcoote. Chaque année, notre commune accueille de nombreux visiteurs venus de toute la France et de l'étranger, séduits par notre plage, nos espaces naturels et notre cadre de vie. Cette fréquentation est une richesse pour notre territoire, nos commerces et notre économie locale. Elle nous impose également d'anticiper les effets du changement climatique et d'adapter nos pratiques pour préserver durablement notre patrimoine.

Depuis 2022, la municipalité a engagé plusieurs actions pour réduire la consommation d'eau potable. Autorisation de puisage dans le canal auprès des Voies navigables de France, installation de citernes de récupération des eaux de pluie à l'atelier municipal, convention de puisage dans la citerne du magasin Aldi ou encore diagnostic des consommations de nos bâtiments : autant de mesures destinées à mieux préserver une ressource devenue précieuse. Dans un contexte de sécheresses plus fréquentes et plus intenses, nous avons également fait le choix de supprimer les douches de plage, particulièrement consommatrices d'eau. Une décision parfois difficile, mais nécessaire au regard de nos responsabilités.

La préservation de l'environnement passe aussi par la protection de notre littoral. Nos dunes constituent un patrimoine naturel remarquable et une protection essentielle contre l'érosion et les risques de submersion marine. Des panneaux d'information ont ainsi été installés afin de sensibiliser habitants et visiteurs aux bons comportements : respecter les cheminements, éviter le piétinement de la végétation et préserver les espaces fragiles sont des gestes simples, mais indispensables à la protection de notre trait de côte.

L'adaptation concerne également nos équipements. Le toit de l'ancienne salle de sport a récemment été peint en blanc afin de limiter l'échauffement du bâtiment lors des fortes chaleurs. Cette solution contribue à adapter progressivement notre patrimoine aux évolutions climatiques à venir.

Ces actions reposent enfin sur l'engagement quotidien de celles et ceux qui font vivre notre commune. Nous adressons nos sincères remerciements à nos agents communaux, et notamment à nos quatre agents techniques, ainsi qu'aux saisonniers recrutés chaque été. Par leur disponibilité et leur professionnalisme, ils contribuent à maintenir la propreté, la qualité d'accueil et le charme de Zuydcoote, malgré une fréquentation estivale particulièrement importante.

Face aux défis environnementaux, nous devons agir avec pragmatisme, cohérence et anticipation. Préserver nos ressources, protéger nos dunes, adapter nos équipements et maintenir un cadre de vie de qualité sont des objectifs que nous poursuivons avec détermination. C'est ensemble, habitants, visiteurs, agents municipaux, associations et élus, que nous préserverons les richesses naturelles qui font l'identité et l'avenir de Zuydcoote.

La majorité municipale.

Liste "Zuydcoote en commun"

La majorité municipale s'octroie un espace de 4500 signes dans le bulletin municipal, quatre fois par an. Nous disposerons de 1200 signes, soit 21% des espaces de communication prévus, alors que nous représentons 40% des suffrages exprimés lors des élections. Nous n'avons pas non plus accès aux médias numériques de la commune malgré nos demandes. Soit. Vous pouvez dès lors suivre nos prises de position sur le compte Facebook Zuydcoote en Commun.

L'été de sécheresse que nous avons vécu ne laisse aucun doute sur les effets du changement climatique auquel le monde est confronté.

Comment ne pas constater que les réponses de l'État ne sont pas à la hauteur ? Celles de nos députés (actuel et ex député) non plus puisqu'ils ont voté pour les lois néfastes pour l'environnement (lois Duplomb notamment). On ne peut plus continuer comme cela.

Il est inutile de demander aux citoyens de s'impliquer si les pouvoirs publics ne prennent pas des mesures fortes. La commune doit elle aussi prendre sa part, au travers les choix qu'elle fait, et agir sérieusement pour préserver ce que nous avons de plus précieux : notre capital naturel.

Nous y veillerons avec vous

Nous sommes toujours à votre écoute, notamment via cette adresse : zuydcooteencommun@gmail.com

HISTOIRE

Marc Bloch naît à Lyon le 6 juillet 1886 dans une famille d'origine alsacienne. Juif assimilé et laïc, il restera cependant toujours fidèle à la tradition religieuse familiale, même quand il sera mis à l'écart de l'enseignement par le gouvernement de Vichy. Il demeurera toute sa vie un républicain et un fervent patriote, en digne héritier du Siècle des Lumières. Le 13 juillet 1914, il est nommé professeur d'histoire à Amiens. Au déclenchement de la guerre, il a 28 ans. D'abord sergent, il la termine comme capitaine dans l'infanterie, décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'Honneur. La paix revenue, il retrouve son poste à Amiens, puis devient chargé de cours en histoire médiévale à l'université de Strasbourg. Il publie son chef d'œuvre *Rois et Serfs* en 1920 et, en 1924, *Les Rois Thaumaturges*. En 1929 il crée avec Lucien Febvre les *Annales* d'histoire économique et sociale. Il publiera encore de nombreux ouvrages. Candidat au Collège de France à partir de 1934, il y renonce devant les périls antisémites qui touchent l'institution, comme le pays.

Admis à la Sorbonne le 18 juin 1936, il publie en 1939-1940, *La Société féodale*. L'antisémitisme lui ferme l'accès la direction de l'École normale supérieure. Nous sommes à la veille de la seconde guerre mondiale.

Marc Bloch a 53 ans. Historien célèbre, Il pourrait, compte tenu de son âge, échapper à la mobilisation. Mais il est avant tout un patriote et fait alors pression sur l'armée pour rejoindre la troupe. Il est d'abord affecté à l'état-major de subdivision de la 1^{ère} armée et s'occupe alors des soldats mobilisés. Tâche peu intéressante ! Le 3 septembre 1939, La Grande-Bretagne puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Marc Bloch veut en être. Capitaine, il a rejoint Mosheim dans le Bas-Rhin. Il est fatigué et reconnaît son âge avancé : ce n'est plus comme en 14 ! La drôle de guerre déprime.

Le 10 mai 1940, les Allemands attaquent avec brutalité et rapidité. C'est la guerre éclair. Marc Bloch est à Valenciennes. Affecté au Service des essences, il écrit le journal d'une défaite annoncée, *l'Étrange Défaite*, ouvrage publié en 1946. Il y dénonce la faiblesse de l'état-major, l'inaptitude des officiers supérieurs en retard d'une guerre, la corruption des politiques, les ravages du pacifisme... Il dresse le portrait sévère d'une nation et d'une armée dont il pressent la déroute, dès sa retraite de Belgique où il se trouve le 12 mai. Le 19, il est à Douai puis, le jour même, à Lens. Les Allemands avancent très vite. Marc Bloch écrit que les soldats à peine repliés de 20 à 30 kilomètres sont déjà encerclés, alors même que leur courage est remarquable.

Le 21 mai, le général Billote a un accident de voiture et meurt le 23. Marc Bloch y voit un signe supplémentaire de l'incapacité des chefs à riposter. Le 23, il est au château d'Attiches près de Lille. Le 26 mai, débute l'Opération Dynamo. Le 28, le général Prioux ordonne aux troupes françaises de rejoindre le littoral, en abandonnant leur matériel. Les routes sont encombrées. Le 29, notre capitaine courageux délaisse ses camions citernes. Il est à Hondschoote, retrouve le capitaine Lachant. Ils partent vers Bray-Dunes par la route de Furnes, mais doivent revenir à Hondschoote faute de pouvoir progresser avec leur véhicule dans cet enchevêtrement de camions. À la nuit tombante, ils repartent à pied, cette fois-ci, et arrivent à Bray-Dunes, épuisés et assoiffés, ils sont accueillis dans une maison abandonnée. On leur offre à boire. Et là, dans une scène surréaliste comme les guerres en produisent parfois, les chirurgiens de l'hôpital de Zuydcoote qui ne sont pas loin, se joignent à eux et, faute d'eau, à cause de la rupture des canalisations qui affecte le littoral entier, tous ne peuvent boire que du... champagne ! Non pas à la lumière d'une victoire, mais à l'ombre d'une défaite !

Le 30 mai, il est à Bray-Dunes, au cabaret Au Perroquet, un poste de commandement des zones du camp des dunes. Puis, il va à Malo-les-Bains où il regroupe ses hommes du 4^e bureau, en vue de leur embarquement, et le soir, il bivouaque dans les dunes de Malo-Terminus. Le 31, Marc Bloch et deux compagnons errent dans les rues de Dunkerque éventrées par les bombes, enjambent les cadavres, c'est l'enfer ! Ce même soir, il embarque à bord du *Royal Daffodil*, un navire de tourisme. Il arrive à Douvres, et le soir, il rejoint Cherbourg. Quant à ses soldats, ils embarquent le 1^{er} juin à bord du *Scotia* qui prend à son bord 2000 soldats. Bombardé par la Luftwaffe, ce paquebot des chemins de fer britanniques coule avec 300 victimes...

L'armistice signé, Marc Bloch retrouve un poste d'enseignant à l'université de Strasbourg, transférée à Clermont-Ferrand. Il prend contact avec la Résistance, enseigne ensuite à Montpellier et en 1943, entre pleinement dans la clandestinité. Il coordonne les réseaux de Résistance des 10 départements qui dépendent de Lyon. Arrêté le 8 mars 1944, il est torturé, puis le 16 juin, il est fusillé à Saint-Didier-de-Formans dans l'Ain, en criant, fidèle à son patriotisme : Vive la France ! Il est entré au Panthéon le 23 juin 2026.

